



## **BAREME DE NOTATION DE LA FICHE DE SYNTHÈSE**

### **« LA PORTE EN MÉDIATION »**

### **ET CONSIGNES REDACTIONNELLES**

*Nous vous rappelons que nos formations n'exigent aucun prérequis et sont ouvertes à toutes fonctions, tous statuts et tous secteurs d'activité.*

*Nous disposons également d'un Référent Handicap en la personne de Caroline JOLLY qui est à votre disposition pour envisager un aménagement des formations en cas de situation de handicap reconnu (RQTH).*

Chaque stagiaire doit remettre avant l'issue de la formation une fiche de synthèse sur « LA PORTE » en médiation.

Cette fiche écrite est à adresser par mail à : [mediatis-mcf@hotmail.com](mailto:mediatis-mcf@hotmail.com)

**La production par chaque stagiaire de cette fiche de synthèse permet d'évaluer sa compréhension des règles déontologiques attachées au processus de médiation et sa capacité à les synthétiser.**

**Cet exercice participe à l'évaluation du stagiaire et est intégré dans son évaluation finale.**

### **Les modalités à respecter pour sa rédaction sont les suivantes :**

- . Une page maximum (format A4)
- . Police d'écriture Times New Roman (taille 11)

En-tête :

- . Date de production
- . Nom et Prénom du stagiaire

### **Structuration de la fiche de synthèse :**

**1. Un paragraphe rédigé de cinq à dix lignes maximum constituant l'introduction de la séance de médiation et une rapide présentation du médiateur aux participants au processus**

**2. Une version détaillée de la P.O.R.T.E en médiation**

- P = Présentation du processus
- O = Objectifs du processus
- R = Règles du processus
- T = Temps attaché au processus
- E = Etapes du processus

**3. Une rapide phrase de conclusion de l'énoncé de ces règles et la formulation de l'ouverture de la prise de parole auprès des participants au processus de médiation**

Les résultats de cette notation est communiqué par mail à chaque stagiaire à la fin du parcours de formation et intégré au sein de la grille d'évaluation globale.

**La fiche de synthèse de « LA PORTE » en médiation est notée sur vingt (20).**

**Toutes nos formations sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap.**

**Nous veillons à vous accueillir et à adapter au mieux nos formations  
aux aménagements qui pourraient s'avérer nécessaires  
en concertation avec l'AGEFIPH.**

**Pour toute question complémentaire, je me tiens personnellement  
à votre disposition aux horaires suivants :**

**CONTACT : Caroline JOLLY – 06.63.64.59.84  
Présidente et Référent Handicap**

**E-mail : [mediatis-mcf@hotmail.com](mailto:mediatis-mcf@hotmail.com)**

**LUNDI**

Matin : 8h30 à 12h30  
Après-midi 13h30 à 18h00

**MARDI**

Matin : 8h30 à 12h30  
Après-midi 13h30 à 18h00

**MERCREDI :**

Matin uniquement de 8h30 à 12h00

**JEUDI**

Matin : 8h30 à 12h30  
Après-midi 13h30 à 18h00

**VENDREDI**

Matin 8h30 à 12h30  
Après-midi 13h30 à 18h00

***Siège social : 1587, route de Cagnes à VENCE (06140) / E-mail : [mediatis-mcf@hotmail.com](mailto:mediatis-mcf@hotmail.com) /  
06.63.64.59.84 / SIRET SASU : 84826853800016 - APE : 7022Z / N° d'activité formatrice Région PACA :  
93060879106 / [www.mediatis-mediation.jimdofree.com](http://www.mediatis-mediation.jimdofree.com)***